

## CONSEILS POUR UNE SUPERVISION OPTIMALE

Votre médecin assistant-e s'apprête à appliquer ses connaissances dans un tout autre cadre et à d'autres patient-e-s qu'à l'hôpital ! De pouvoir bénéficier de la supervision compétente et régulière d'un-e médecin formateur-trice rendra cette expérience tellement plus riche pour lui ou elle et pour vous aussi !

Les obstacles à réaliser une supervision optimale sont nombreux, allant de la surcharge de travail et au manque de temps dans le cabinet, jusqu'au manque de pratique de la supervision et du feedback des deux partenaires. Pourtant la proximité entre le ou la formateur-trice et son "apprenti-e", une bienveillance réciproque, etc. crée une opportunité idéale. Les médecins assistant-e-s étant les principal-e-s bénéficiaires d'une supervision de qualité, voici quelques conseils :

- Agender et organiser les moments de supervision.  
Le temps étant rare dans une journée de cabinet, si du temps de supervision n'est pas agendé, il risque fort d'être remis à "une autre fois". L'agenda étant dans les mains des assistant-e-s médicaux ou médicales, il est sage (et nécessaire) de les impliquer !
- Varier les types de supervision.  
Mettez-vous à disposition de votre médecin assistant/e pour confirmer une attitude, une décision, un type de prise en charge, etc. Revoir ensemble les dossiers des patient-e-s du jour (supervision indirecte). Organiser une supervision directe (miniCEX par exemple) mais aussi revue d'enregistrements vidéo ou audio. Assister aux consultations d'un-e aîné-e : à part les aspects strictement médicaux, permet la mise en évidence de ses techniques de consultation ou de gestion du temps, de résolution de problème, d'analyse décisionnelle... Consulter à trois est une expérience très enrichissante !
- Varier les genres de consultations (case-mix)  
En caricaturant un peu, les petites urgences finiront à la consultation de l'assistant-e tandis que les consultations difficiles, complexes, lourdes, seront attribuées au formateur ou à la formatrice. Il est donc fortement recommandé d'attribuer à l'assistant-e quelques patient-e-s chroniques à suivre (qui sont souvent ravi-e-s de participer à la formation des "jeunes") et ici également, la collaboration active des assistant-e-s médicaux et médicales est décisive...
- Utiliser un modèle de "contrat pédagogique" pour guider votre apprentissage. Le Cursus Romand de Médecine de Famille recommande un modèle simplifié.



Degrés de supervision :

Le transfert progressif de certaines responsabilités est précisé au travers des 5 degrés de supervision suivants:

5 = spectateur

4 = travail sous observation directe

3 = demande d'avis avant décision

2 = compte rendu régulier, au minimum journalier

1 = travail de manière indépendante, le maître de stage fonctionnant comme piquet

0 = remplace le maître de stage de manière indépendante (autre médecin de premier recours est disponible sur appel)

Selon : [https://www.whm-fmf.ch/media/cahier\\_charges\\_maitre\\_stage\\_whm.pdf](https://www.whm-fmf.ch/media/cahier_charges_maitre_stage_whm.pdf)